

Résolution adoptée à la séance ordinaire du conseil des maires
de la Municipalité régionale de comté des Laurentides
tenue le vingtième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-cinq

Rés. 2025.02.9583

Octroi des aides financières 2025 dans le cadre de l'appel de projets structurants améliorant les milieux de vie sur le territoire de la MRC des Laurentides du Fonds Régions et Ruralité, volet 2

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du volet 2 du Fonds Régions et Ruralité (FRR), une enveloppe totalisant un montant de 125 000\$ est réservée, pour l'année 2025, pour des projets répondants aux priorités d'intervention, aux projets de développement social et communautaire et aux principes directeurs édictés aux termes de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides*;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides a lancé un appel à projets structurants, lequel s'est terminé le 30 janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE 39 projets furent présentés par des organismes et des municipalités locales sur le territoire de la MRC et que le montant total des demandes de financement totalise 627 033\$;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection fut formé afin d'analyser les demandes déposées et pour formuler des recommandations aux membres du conseil des maires, en vertu des priorités d'intervention adoptées et des principes directeurs énoncés dans la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides*;

CONSIDÉRANT QUE pour les différents projets acceptés pour le financement au FRR, volet 2, il y a lieu de fixer une date limite pour l'acceptation, par le promoteur, des termes de l'entente de financement et le dépôt de celle-ci dûment signée;

CONSIDÉRANT QUE pour les ententes qui n'auront pas été dûment acceptées et signées par les promoteurs à la date butoir, les sommes non-engagées pourront être réservées pour des projets qui ont été déposés dans l'appel à projets 2025, sous réserve d'une recommandation du comité de sélection et d'une résolution à cet effet du conseil des maires de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'il y a également lieu de déterminer, aux ententes à intervenir avec les promoteurs, une date limite pour le dépôt d'un rapport préliminaire d'activités des dépenses encourues dans le cadre des projets retenus;

POUR CES MOTIFS, il est proposé et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil des maires de la MRC des Laurentides s'engage à financer, dans le cadre du volet 2 du Fonds Régions et Ruralité (FRR) pour l'année 2025, les différents projets apparaissant dans le tableau suivant :



N° de la demande	Promoteur	Projet déposé	Localisation	Aide financière octroyée
FRR2025-01	La Ferme de l'Artisan	Déménagement de La Ferme l'Artisan dans la MRC des Laurentides	La Conception	7 000 \$
FRR2025-05	Inter Action Travail Inc.	Changement du système d'éclairage dans l'entrepôt	Sainte-Agathe-des-Monts	8 000 \$
FRR2025-08	Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)	HASTUS by Csched : Solution de planification pour le transport public	Sainte-Agathe-des-Monts	8 000 \$
FRR2025-11	9387-8528 Québec Inc. (Aliments SETA Organic)	Commercialisation d'une nouvelle gamme de produits innovante	Sainte-Agathe-des-Monts	12 000 \$
FRR2025-15	Frisbee Canin Laurentides	Ajout d'une serre et 2e terrain multisport	Labelle	12 000 \$
FRR2025-17	Fondation Les Pages vertes	Alliance pour un Tourisme Durable dans les Laurentides	Val-David	2 000 \$
FRR2025-18	Communication graphique FAFE	Soutien aux communications pour les organismes d'économie sociale	Sainte-Agathe-des-Monts	12 000 \$
FRR2025-21	Organisme Kina8at	Sentier immersif autochtone « Le fil rouge »	La Conception	12 000 \$
FRR2025-22	Télécommunautaire Laurentides-Lanaudière (TVCL)	NOUS Jardinons !	Laurentides	2 000 \$
FRR2025-23	9159-0034 Québec Inc. (Le Mouton Noir)	Relance des activités culturelles au café bistro Le Mouton Noir	Val-David	9 000 \$
FRR2025-25	9456-1131 Québec Inc. (Bistro Le Loch)	Projet de prêt-à-manger	Lac-Supérieur	12 000 \$
FRR2025-31	Éco-corridors laurentiens	Rendez-vous <i>Conservation Laurentides 2025</i>	MRC des Laurentides	1 500 \$
FRR2025-34	Boucherie Vendée Inc.	Acquisition de la Boucherie Vendée	Amherst	5 000 \$
FRR2025-35	Ferme au sucre du pays Inc.	Modernisation et développement de l'érablière	Amherst	5 000 \$
FRR2025-37	Vague de cirque	Reprise du spectacle LÀ-HAUT	Mont-Blanc	9 000 \$
FRR2025-39	SLY Foods Inc.	SLY Foods - Repas lyophilisés gourmets et nutritifs	Sainte-Agathe-des-Monts	15 000 \$
			TOTAL	131 500 \$

QUE le conseil des maires affecte un montant additionnel de 6 500\$ provenant du résiduel de l'enveloppe budgétaire du volet 2 du FRR;

ET

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la MRC, les protocoles d'entente à intervenir avec les différents promoteurs et tout autre document utile pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
délivrée à Mont-Blanc, ce 25 février 2025



Jérémie Vachon,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint